

Séance extraordinaire
13 décembre 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Mélanie tenue à la salle municipales, 10, rue Louis-Charles-Panet, le treizième jour de décembre deux mille vingt-et-un. La séance débute à 19 h 30.

Sont présents les conseillers suivants :

District numéro 1 : Élie Marsan-Gravel
District numéro 2 : Karine Séguin
District numéro 3 : Evens Landreville-Nadeau
District numéro 5 : Michel Bernier
District numéro 6 : Jean-François Gauthier

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire, Louis Freyd.

Est absent le conseiller suivant :

District numéro 4 : Marie-France Bouchard

Est également présent :

Me François Alexandre Guay, directeur général et greffier-trésorier.

Rapport verbal du directeur général et greffier-trésorier indiquant que le quorum est constaté, que l'avis de convocation et l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire ont été notifiés à chaque membre du conseil municipal dans les délais légaux et qu'elle est régulièrement tenue selon la loi.

ORDRE DU JOUR

- 01- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 02- Période de questions
- 03- Prévisions budgétaires 2022
- 04- Plan triennal de dépenses en immobilisations pour la période 2022, 2023 et 2024
- 05- Période de questions
- 06- Levée de la séance

2021-12-279

01- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Michel Bernier
Appuyé par monsieur Élie Marsan-Gravel
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée

02- PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions est ouverte à 19 h 32.

Le maire invite les citoyens et citoyennes à la période de questions, aucune question n'est posée.

La période de questions est close à 19 h 32.

2021-12-280

03- **PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022**

ATTENDU les dispositions des articles 954 et suivants du Code Municipal ;

ATTENDU que le conseil de la Municipalité de Sainte-Mélanie prévoit, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022, des dépenses équivalentes aux recettes, le tout réparti comme suit :

**Prévisions budgétaires
Fonds d'administration
Exercice se terminant le 31 décembre 2022**

REVENUS	
Taxes sur la valeur foncière	2 792 179 \$
Taxes sur une autre base	665 609 \$
Paiement tenant lieu de taxes	25 938 \$
Autres services rendus	97 900 \$
Autres revenus	515 391 \$
Transferts inconditionnels	84 773 \$
Transferts conditionnels	205 913 \$
Crédit GMR	113 871 \$
TOTAL DES REVENUS	4 501 574 \$
AFFECTATION FONDS RÉSERVÉS	263 000 \$
AFFECTATION DE SURPLUS	186 740 \$
BUDGET TOTAL	4 951 314 \$

**Prévisions budgétaires
Fonds d'administration
Exercice se terminant le 31 décembre 2022**

DÉPENSES	
Administration générale	811 676 \$
Sécurité publique	577 780 \$
Transport	1 112 864 \$
Hygiène du milieu	877 746 \$
Santé et bien-être	25 380 \$
Aménagement, urbanisme et développement	274 902 \$
Loisirs et culture	595 976 \$
Frais de financement	83 967 \$
Autres activités financières	113 540 \$
TOTAL DES DÉPENSES	4 473 831 \$
Activités d'investissement	477 483 \$
BUDGET TOTAL	4 951 314 \$

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par monsieur Evens Landreville-Nadeau
Appuyé par monsieur Michel Bernier
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante ;

D'ADOPTER les prévisions budgétaires de l'année financière 2022 tel que présenté ci-haut ;

DE DÉCRÉTER le taux de la taxe foncière générale pour l'année 2022 à **0,62 \$** du cent dollar d'évaluation.

Adoptée

2021-12-281

04- PLAN TRIENNAL DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR LA PÉRIODE 2022, 2023 ET 2024

Me François Alexandre Guay, directeur général et greffier-trésorier, dépose le plan triennal de dépenses en immobilisations de la Municipalité de Sainte-Mélanie pour la période 2022, 2023 et 2024.

Il est proposé par monsieur Élie Marsan-Gravel
Appuyé par madame Karine Séguin
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal de Sainte-Mélanie adopte le plan triennal de dépenses en immobilisations de la Municipalité de Sainte-Mélanie pour la période 2022, 2023 et 2024.

Adoptée

ANNEXE

PLAN TRIENNAL DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2022, 2023 ET 2024

Numero du projet	Titre	Fonction	Mode de financement	Dépenses autorisées sur programmation	2022			2023			2024			Total des trois années	Dépenses autorisées sur programmation	Total du projet
					2022	2023	2024	2022	2023	2024						
					\$	\$	\$	\$	\$	\$						
2013-10-190	Terrain bâtiment provisoire	Cultureloisirs	F-dm	139 000,00	-	-	-	-	-	-	-	-	139 000,00	-	139 000,00	
2016-11-227	Adapté bases matérielles organiques	Hygiène du milieu	F-dm	89 403,51	-	-	-	-	-	-	-	-	89 403,51	-	89 403,51	
2016-07-167	Rénovation aquatique Caydon	Travaux publics	F-dm	291 972,00	-	-	-	-	-	-	-	-	291 972,00	-	291 972,00	
2021-	Aggravissement de l'écueil-de-Ville	Administration	RES	-	145 986,50	-	-	145 986,50	-	-	-	145 986,50	-	-	145 986,50	
2021-	Remplacement de l'anneau de ville	Administration	F-dm	-	14 000,00	-	-	14 000,00	-	-	-	14 000,00	-	-	14 000,00	
2021-	Modificateur sélectif conseil	Administration	F-dm	-	5 000,00	-	-	5 000,00	-	-	-	5 000,00	-	-	5 000,00	
2021-	Ordinateurs nouveaux postes	Administration	F-dm	-	6 000,00	-	-	6 000,00	-	-	-	6 000,00	-	-	6 000,00	
2021-	Projet Engrais - Luminères de rue	Travaux publics	F-dm	-	46 000,00	-	-	46 000,00	-	-	-	46 000,00	-	-	46 000,00	
2021-	Système aux véhicules secteur Village	Travaux publics	RES	-	92 000,00	-	-	92 000,00	-	-	-	92 000,00	-	-	92 000,00	
2021-	Station véhicule secteur Village	Travaux publics	F-dm	-	52 000,00	-	-	52 000,00	-	-	-	52 000,00	-	-	52 000,00	
2021-	Système de surveillance vidéo	Travaux publics	REG	-	50 000,00	-	-	50 000,00	-	-	-	50 000,00	-	-	50 000,00	
2021-	PAUL, Poncaix	Travaux publics	REG	-	40 000,00	-	-	40 000,00	-	-	-	40 000,00	-	-	40 000,00	
2021-	Saniter, Cosmos-Boué	Cultureloisirs	F-dm	-	25 000,00	-	-	25 000,00	-	-	-	25 000,00	-	-	25 000,00	
2021-	Peindre le chemin du Lac Sud	Travaux publics	F-dm	-	8 400,00	-	-	8 400,00	-	-	-	8 400,00	-	-	8 400,00	
2021-	Peindre à compter	Travaux publics	F-dm	-	40 000,00	-	-	40 000,00	-	-	-	40 000,00	-	-	40 000,00	
2021-	Construction pont	Travaux publics	RES	-	60 000,00	-	-	60 000,00	-	-	-	60 000,00	-	-	60 000,00	
2021-	Piste cyclable chemin du Lac nord	Travaux publics	REG	-	50 000,00	-	-	50 000,00	-	-	-	50 000,00	-	-	50 000,00	
TOTAL	Parcours Cosmos-Hébre-Boisé-Faguhn	Travaux publics	RES	-	528 386,50	-	-	528 386,50	-	-	-	528 386,50	-	-	528 386,50	
TOTAL				528 386,51	640 287,35	-	-	1 168 673,85	-	-	-	1 168 673,85	-	-	1 168 673,85	

Fonction d'état de financement
F-dm = Fonds de fonctionnement
F-dm = Fonds de roulement
RES = Règlement d'emprunt secteur
REG = Règlement d'emprunt général

05- PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions est ouverte à 19 h 38.

Le maire invite les citoyens et citoyennes à la période de questions et répond aux questions reçues par les citoyens et citoyennes.

La période de questions est close à 19 h 44.

2021-12-282

06- LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par monsieur Jean-François Gauthier
Appuyé par monsieur Evens Landreville-Nadeau
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la séance soit levée à 19 h 45.

Adoptée

Louis Freyd
Maire

Me François Alexandre Guay, LL.M. Fisc.
Directeur général et greffier-trésorier